

MiFID II EN PRATIQUE

Anticipez vos prochaines obligations

Luxembourg

- Quels sont les changements opérationnels ?
- Quels sont les choix stratégiques et organisationnels à mettre en place ? Par où commencer ? Comment avancer ?

Jeudi 13 octobre 2016

MATINÉE
SPÉCIALE

- Quels sont les impacts de MiFID pour le secteur des fonds ?

Vendredi 14 octobre 2016

LES NOUVELLES AVANCÉES PRATIQUES DE MiFID II

JEUDI 13 OCTOBRE 2016

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Benoit Sauvage

Senior Adviser, Financial Market Regulation

THE LUXEMBOURG BANKERS' ASSOCIATION (ABBL)

8h30 Accueil des participants

8h45 Introduction par la Présidente de séance

9h00

Quels sont les impacts de Mif/ MiFIR sur le marché des capitaux ?

- Quelle est la nouvelle organisation européenne en matière d'exécution des ordres ?
- Quels sont les impacts attendus sur markets makers ? Le trading algorithmique ? Le trading à haute fréquence et l'internationalisation des ordres ?
- Quels sont les nouveaux statuts européens de prestataires en matière de reporting des transactions et de publication et consolidation des données de marché ?

Hubert Grignon Dumoulin

Member of the management board, Listing, Issuers & Markets

LUXEMBOURG STOCK EXCHANGE

10h00

À la lumière de MiFID II, quelles évolutions attendues pour le conseil en investissement ?

- Information relative à la portée du conseil : sur le plan pratique, qu'en est-il du concept de « conseil indépendant » ? Quels sont les éléments à prendre en compte ?
- Renforcement des règles de suitability : avis écrit
- Quelles sont les nouvelles obligations en matière d'appropriateness et d'execution only ?
- Avis écrit quelles nouveautés ?

Anne-Sophie Minaldo

Head of Regulatory – Banking

KPMG

10h45 Pause-networking

11h00

Quelles nouvelles règles encadrent l'inducement ? Comment y faire face ?

- Conseil indépendant et gestion de portefeuilles : quelles conséquences pratiques de cette future interdiction ?
- Liste des avantages non monétaires mineurs : celle-ci est-elle assez flexible ?
- Critères d'amélioration du service : est-ce vraiment un progrès ?
- Qu'en est-il du devoir d'information ?
- Recherche en investissement : quelles sont les nouvelles règles pour l'encadrer ?

Denis Costermans

Directeur Associé, MiFID Leader

EY

11h45

Conservation des données : quels sont les aspects pratiques ? Existe-t-il des alternatives ?

- Quels sont les types de données à conserver autres que les conversations téléphoniques ? Quels sont les moyens à disposition ?
- Qu'en est-il de l'enregistrement des conversations téléphoniques ou électroniques ?
- Quelle est l'harmonisation recherchée pour les obligations de conservation des données ?

Vincent Wellemans

Partner

NAUTADUTILH

12h15 Lunch

13h45

Quelles sont les nouvelles exigences en ce qui concerne les informations fournies aux clients ? Pour quelles conséquences pratiques ?

- Informations : quels sont les conseils pratiques pour délivrer une information claire, précise et non trompeuse ?
- Comment indiquer les frais à facturer ?
- Quels sont les coûts ?
- Quels sont les liens et les différences avec PRIIPs ?

Beythan Hermann

Partner – Head of Investment Management practice

LINKLATERS

14h45 Pause-networking

15h00

Quelles évolutions en matière de gouvernance des produits ?

- Quelles nouvelles règles encadrent le lancement de nouveaux produits ou services ?
 - La procédure d'approbation du produit
 - L'interaction avec le devoir de diligence de l'entreprise
 - Quel est le rôle du Compliance Officer dans le processus d'approbation des produits ?
- Quels sont les nouveaux pouvoirs d'intervention des superviseurs ?

15h45 **Table ronde**

Le futur des rétrocessions : tendances et régulation

- Quelle est la vision globale du monde des rétrocessions ?
- Quels sont les principaux challenges réglementaires ?
- Comment les plateformes s'adapteront-elles à ces nouveaux environnements ?
- Quelles sont les solutions apportées à la distribution par les plateformes dans ce nouveau paradigme ?

Benoit Sauvage

Arabelle Conte

Responsable Commercialisation et Vie des acteurs

AFG - ASSOCIATION FRANÇAISE DE LA GESTION FINANCIÈRE

Richard Lepere

Administrateur Délégué

FUND CHANNEL S.A.

Un gestionnaire de fonds

17h15 Session de questions / réponses

17h30 Clôture de la formation

QUELS SONT LES IMPACTS DE MiFID II POUR L'INDUSTRIE DES FONDS ?

VENDREDI 14 OCTOBRE 2016

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Benoit Sauvage

Senior Adviser, Financial Market Regulation

THE LUXEMBOURG BANKERS' ASSOCIATION (ABBL)

8h30 Accueil des participants

8h45 Introduction par la Présidente de séance

9h00

MiFID II est-elle une opportunité pour améliorer les processus d'Asset Management ?

- Comment gérer le niveau de protection qui varie d'un client à un autre ?
- Comment assurer un degré de protection plus élevé au client de détail ?
- Comment catégoriser les clients de détail selon leur profil de risque ?
- Quels sont les impacts pour la distribution des fonds UCITS et des fonds alternatifs ?
- Qu'est-ce que cela représente pour la fonction d'asset manager ?

10h00 Cas pratique

Quelles sont les perspectives d'évolution du marché luxembourgeois pour les fonds UCITS et les FIA ?

- Quels sont les changements pour les modèles de distribution ? Les gestionnaires de fonds et les distributeurs ?

- Au sein des banques et des institutions : quels sont les impacts pour les activités de sélection de fonds et de négociation des rétrocessions ? Et pour les plateformes d'exécution d'ordres de fonds ?
- Comment les acteurs de l'industrie des fonds à Luxembourg vont-ils être impactés et comment les prestataires de services OPC peuvent-ils aider leurs clients ?

Jean-Pierre Gomez

Head of Regulatory & Public Affairs Luxembourg
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BANK & TRUST S.A.

Thierry Detz

Head of Regulatory Projects
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

11h15 Pause-networking

11h30

Comment MiFID II va-t-il changer le paysage des fonds ?

- Quels sont les impacts de PRIIPs & MiFID II ?
- Quels sont les conseils pour l'élaboration du KID ?
- Quel est le modèle opératoire de production du KID ?
- Comment gérer le document ?
- Quels sont les modèles de documents ? Et comment assurer la maintenance du document ?

Julien Baguet

Manager in Capital Markets

Julie Van Cleemput

Director Tax and consulting

DELOITTE

12h30 Session de questions / réponses

12h45 Clôture de la matinée

POUR QUI ?

Au sein des banques et institutions financières

- Asset managers
- Compliance Officers
- Juristes
- Responsables des opérations financières
- Responsables marchés des capitaux
- Responsables salle des marchés
- Responsables back-offices
- Responsable du contrôle interne
- Risk Managers
- Product Managers

Parmi les prestataires de services

- Consultants
- Avocats
- Auditeurs
- Sociétés de gestion...

POURQUOI ?

- La conformité avec MiFID II s'annonce complexe. Pour vous y préparer, nous vous proposons d'en mesurer, dès à présent, les impacts.
- Vous vous pencherez sur les nouvelles mesures à prendre en matière de conseil en investissement, d'information aux clients, d'inducement ou encore de gouvernance.
- Vous analyserez également l'impact de MiFID II sur les marchés des instruments financiers.

COMMENT ?

- Le programme de la conférence a été élaboré avec les meilleurs spécialistes pour répondre aux attentes les plus exigeantes
- Des sessions de questions réponses favorisent l'interaction et les pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants.

ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour la formation.
- Si vous avez déjà des questions, envoyez un courriel à abry@efe.fr.

INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone



Renseignements programme

Amélie Bry – abry@efe.fr

Renseignements et inscriptions

IFE BY ABILWAYS
Rue de la Science, 4
1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 20
Fax : +32 (0)2 534 89 81
infoclient-ife@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

1 jour ½ : 1 200 € HT
1 jour : 900 € HT
½ jour : 500 € HT

Formation éligible au cofinancement

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par virement à notre banque - BGL BNP Paribas
IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 Code BIC : BGLLLULL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui devra être payée avant le début de la formation.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de cette fiche. Conformément à la loi du 02/08/02 modifiée sur le respect de la vie privée, vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification. Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler par courrier au 4, rue de la Science - 1000 Bruxelles ou à l'adresse mail correctionbdd@ifexecutives.com.

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par mail : formation.netbba.com, en précisant que vous participez à une formation IFE Benelux.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

JEUDI 13 & VENDREDI 14 OCTOBRE (MATINÉE) 2016

MELIÁ LUXEMBOURG

1 Park Dräi Eechelen (10 Rue Fort Thuengen)
L- 1499 Luxembourg
Tél. : +352 27 333 1

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la formation.

* Indispensable pour vous adresser votre convocation
Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



Pour modifier vos coordonnées

Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

- OUI**, je m'inscris à la formation "MiFID II en pratique" (code 26345) et je choisis :
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 jour et demi | Jeudi 13 & vendredi 14 octobre (matinée) 2016 |
| <input type="checkbox"/> 1 jour | Jeudi 13 octobre 2016 |
| <input type="checkbox"/> Demi-journée | Vendredi 14 octobre (matinée) 2016 |

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :